

REVUE DE PRESSE DU 26/04/2017

1- L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel s'est située à +7% jusqu'à fin mars 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à mars 2017 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des douze (12) mois allant d'avril 2016 à mars 2017 par rapport à la période allant d'avril 2015 à mars 2016. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois de mars 2017 par rapport à celui de février 2017, elle a été de +1,6%.

APS.

2- Près de 8 milliards de dollars de contrats signés en moins d'un an. Après le contrat de 4,5 milliards de dollars signé avec l'Indonésie, le 18 juillet 2016, dans le secteur des mines, Sonelgaz vient de conclure un marché de 3 milliards de dollars avec le groupe américain General Electric (GE). L'accord a été signé à Batna en présence du Premier ministre. Abdelmalek Sellal était en visite de travail dans les Aurès. Il y avait du beau monde. Le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, le P-DG de Sonelgaz, Mustapha Guitouni...côté algérien.

APS.

3- De nouvelles dispositions de soutien à l'industrie de la sous-traitance seront introduites dans la prochaine loi de finances, a indiqué mardi à Alger le directeur général des PME au ministère de l'Industrie et des mines, Abdelghani Mebarek. Outre les différents dispositifs et mesures prévus par la nouvelle loi sur le développement de la PME dont deux décrets d'application seront bientôt publiés, d'autres dispositions seront inscrites dans la prochaine loi de finances qui concerneront, en partie, l'économie de la sous-traitance, a fait savoir M. Mebarek lors d'une réunion d'évaluation du 4ème Salon national inversé de la sous-traitance tenu récemment à Alger.

APS.



4- La pose de la première pierre du projet de l'usine de montage de véhicules du groupe Ival, prévue dans la matinée à Oued El-Bardi (sud de la ville de Bouira), a été reportée à une date ultérieure, a indiqué mardi le directeur général du groupe, Sofiane Benamra, lors d'un point de presse tenu en marge de la visite du président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad. "Hier nous étions avec le wali de Bouira Mouloud Chérifi au niveau de la nouvelle zone industrielle de Sidi Khaled, où se déroulaient les préparatifs de la pose de la première pierre du projet prévue mardi. Mais cela n'a pas eu lieu et l'opération de lancement des travaux a été reportée à une date ultérieure", a expliqué M. Benamra à la presse sans donner les raisons de ce report.

APS.

5- L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) et l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ont signé mardi à Alger un mémorandum de coopération en faveur de l'efficience énergétique. Reconduit pour la quatrième fois depuis 2003, cet accord a été paraphé par le directeur général de l'APRUE, Mohamed Salah Bouzeriba, et leprésident de l'ADEME, Bruno Lechevin, en présence de la secrétaire générale du ministère de l'Energie, Fatma Zohra Cherfi, en marge du 2ème séminaire sur l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment.

APS.

6- La 2ème session du Comité technique spécialisé sur le développement social, le travail et l'emploi (CTS-DSTE 2) de l'Union africaine (UA), qui se tient à Alger du 24 au 28 avril, examinera la problématique des investissements nécessaires pour une "exploitation fructueuse" du dividende démographique avec l'inclusion des groupes vulnérables du continent. A travers la problématique de l'exploitation du dividende démographique, cette réunion se penchera sur l'optimisation de l'utilisation "de la main-d'œuvre en vue d'améliorer la sécurité sociale, d'éliminer la pauvreté, de remédier aux inégalités et de réaliser le développement inclusif", selon document rendu public lors de cette réunion.

APS.

7- L'espace consacré par la presse nationale, paraissant mercredi, à la campagne électorale, qui boucle son 17e jour, s'est vu réduire, se limitant aux discours des chefs de partis politiques et à l'arrivée à Alger des observateurs de la Ligue arabe pour la surveillance des législatives du 4 mai.

APS.

8- La destination Tunisie pour l'été prochain est prometteuse pour nos vacanciers. Ainsi, après des promotions «spectaculaires et le train Alger-Tunis pour 5000 DA, voilà que la compagnie aérienne privée Nouvelair se met de la partie et apporte un autre argument imbattable. En effet, le vol à partir d'Alger vers Tunis est proposé à partir de 18.000 DA TTC en aller-retour et ce, jusqu'au 30 avril 2017 pour une période de voyage allant du 1er avril 2017 au 16 juillet 2017.

APS.



A lire:

Le taux d'inflation moyen annuel à 7% jusqu'à mars 2017

ALGER- L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel s'est située à +7% jusqu'à fin mars 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à mars 2017 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des douze (12) mois allant d'avril 2016 à mars 2017 par rapport à la période allant d'avril 2015 à mars 2016. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois de mars 2017 par rapport à celui de février 2017, elle a été de +1,6%.

Sur la base de la variation mensuelle des prix à la consommation, les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 1,8% en mars par rapport à un mois plus tôt, induite particulièrement par le relèvement des prix des produits agricoles frais.

En effet, les prix des produits agricoles frais se sont caractérisés par un relèvement de 3,8% traduisant une augmentation des prix de la viande de poulet (+12,6%), des fruits (+7,8%), des légumes (+8%) et de la pomme de terre (+9,8%).

Cependant, il a été enregistré une baisse mensuelle des prix de la viande rouge (-0,7%) et des oeufs (-4,8%). Concernant les prix des produits alimentaires industriels, ils ont enregistré une variation négative modérée de -0,1%.

Pour les autres groupes de biens et services, les prix de l'habillement ont connu une augmentation de +0,3% en mars 2017 par rapport au mois précédent, les logements et charges de +0,9%, les meubles et articles d'ameublement de +0,2%, la santé et hygiène corporelle de +0,3%, les transports et communication de +0,6%, alors que les prix relatifs à l'éducation-culture-loisirs ont accusé une stagnation.

APS.

